ARSF
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

Ontario

Régimes de retraite

Le point trimestriel sur

le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 30 septembre 2026

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Sans frais : 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Date du rapport : 23 octobre 2026

Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la situation de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité projetée des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision que l'ARSF utilise pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et pour engager de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut également servir aux fiduciaires de régimes qui doivent respecter une norme élevée de diligence dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs des régimes. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels fait face le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques sont essentielles pour obtenir les résultats escomptés et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, à titre de fiduciaire, il est important que l'administrateur d'un régime soit attentif à la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et à la probabilité de procurer les prestations promises dans le cadre de plusieurs résultats possibles qui peuvent découler des stratégies de financement et de placement.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2026

Au 30 septembre 2026, les régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario demeuraient en bonne santé financière sur la base du niveau de capitalisation de la solvabilité, malgré un premier rendement trimestriel négatif des placements depuis le troisième trimestre de 2023. Dans la plupart des régimes, la diminution du passif de solvabilité associée à des taux d'actualisation plus élevés a dépassé l'incidence des pertes d'actifs, ce qui a entraîné une amélioration globale du niveau de capitalisation médian. Le ratio de solvabilité projeté médian a atteint un sommet record de 129 %. Voici les points saillants des résultats :

- Le ratio de solvabilité projeté médian était de 129 % au 30 septembre 2026, en hausse par rapport à 127 % au 30 juin 2026.

- Au 30 septembre 2026, le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité est passé à 94 %, comparativement à 93 % au 30 juin 2026. Seuls 1 % des régimes présentaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, en baisse de 2 % par rapport à la fin du dernier trimestre.

- Les rendements des placements au troisième trimestre de 2026 ont atteint en moyenne un rendement net de -2,5 %. Il s'agissait du premier rendement trimestriel négatif depuis le troisième trimestre de 2023, mettant fin à une série de rendements positifs sur 11 trimestres. Les pertes dans les placements à revenu fixe ont dépassé les gains en actions.

- Les taux d'actualisation de la solvabilité ont augmenté, entraînant une diminution du passif du régime qui a plus que compensé les répercussions des pertes d'actifs au cours du trimestre et s'est traduite par une amélioration du ratio de solvabilité médian.

Des situations de capitalisation solides offrent une protection importante contre les écarts défavorable, mais elles n'éliminent pas le risque de financement. Bien que les niveaux de capitalisation demeurent très favorables pour la plupart des régimes, ces conditions ne persisteront pas indéfiniment à mesure que l'économie et les marchés financiers évolueront. L'incertitude géopolitique persistante, les pressions inflationnistes et la volatilité des marchés soulignent l'importance de rester vigilants dans la gestion des régimes de retraite. Les promoteurs et les administrateurs de régimes doivent rester attentifs aux répercussions possibles de ces changements sur le niveau de capitalisation de la solvabilité d'un régime. Le maintien d'une gouvernance prudente, de solides pratiques de gestion des risques et d'évaluations régulières de la situation de capitalisation du régime demeure essentiel pour appuyer la viabilité et la résilience à long terme des régimes de retraite.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2026	T3 de 2026	T2 de 2026	T4 de 2025
Ratio de solvabilité médian	129 %	127 %	124 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	94 %	93 %	92 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	5 %	5 %	6 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	1 %	2 %	2 %

Globalement, la solvabilité projetée s'est améliorée depuis le dernier trimestre. L'augmentation de deux points de pourcentage du ratio de solvabilité projetée médian estimé depuis le 30 juin 2026 est attribuable aux facteurs suivants :

- Hausse des taux d'actualisation de la solvabilité
    - Les taux d'actualisation de la valeur de rachat non indexés, pour les périodes choisies et les périodes finales, ont augmenté de 20 points de base et de 30 points de base, respectivement, et le taux d'actualisation des acquisitions de rentes non indexé a considérablement augmenté de 62 points de base, ce qui a entraîné une diminution du passif des régimes de retraite.
    - Cet effet favorable a plus que compensé la réduction de l'actif du régime attribuable au rendement négatif des placements de la caisse de retraite.
- Rendement négatif des placements des régimes de retraite au T3 de 2026
    - Au troisième trimestre de 2026, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de -2,3 % et de -2,5 %.

Taux d'intérêt utilisés pour la valeur de rachat et l'actualisation des rentes non indexées[1]

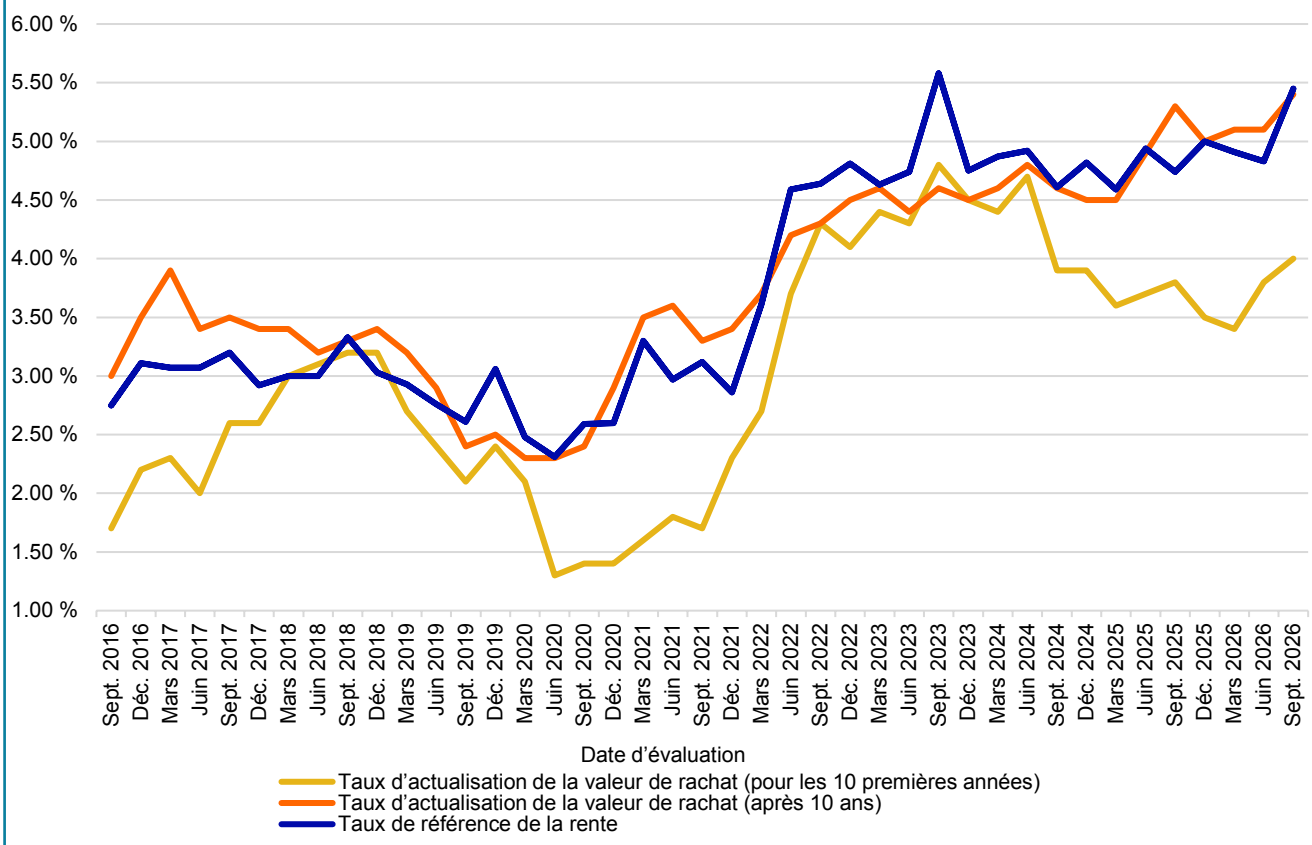

[1] D après un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration.

Commentaire sur le marché

Au troisième trimestre de 2026, la courbe des taux canadienne s'est redressée, tandis que le prix au comptant du pétrole brut West Texas Intermediate a augmenté de 38,1 % en dollars canadiens. Dans son Rapport sur la politique monétaire de juillet, la BdC a révisé les projections de croissance du PIB pour 2026 et 2027 à 0,7 % et 1,8 %, contre 1,2 % et 1,6 % respectivement, dans le rapport d'avril. Le taux de chômage était de 6,5 % en septembre, et le taux d'inflation de l'IPC s'élevait à 3,0 % en août. En septembre, le Canada a mis en vigueur un contre-tarif visant environ 28 milliards de dollars de produits américains, en réponse au tarif américain de 50 % imposé précédemment sur une valeur équivalente de marchandises canadiennes.

Pour ce qui est des catégories d'actif et des fluctuations du marché, la courbe des taux canadienne s'est redressée, les rendements des obligations de référence du gouvernement à 2 ans et à 10 ans ayant clôturé le troisième trimestre à 3,37 % et 3,99 %, respectivement. Au deuxième trimestre, l'Indice obligataire universel FTSE Canada a affiché un rendement de -3,0 %, et le dollar canadien a fléchi de 0,2 % par rapport au dollar américain. L'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement de 1,6 % pour le trimestre. L'Indice de rendement global S&P Listed Private Equity a enregistré un rendement de 0,7 % au troisième trimestre en dollars canadiens.

Le 16 septembre, la fourchette cible du taux des fonds fédéraux américains a augmenté de 25 points de base pour s'établir entre 3,75 % à 4,00 %. Le taux directeur de la BC demeure à 2,25 %. Au cours du trimestre, la Banque du Canada a légèrement augmenté le total de ses actifs au bilan et la Réserve fédérale américaine a également augmenté les siens.

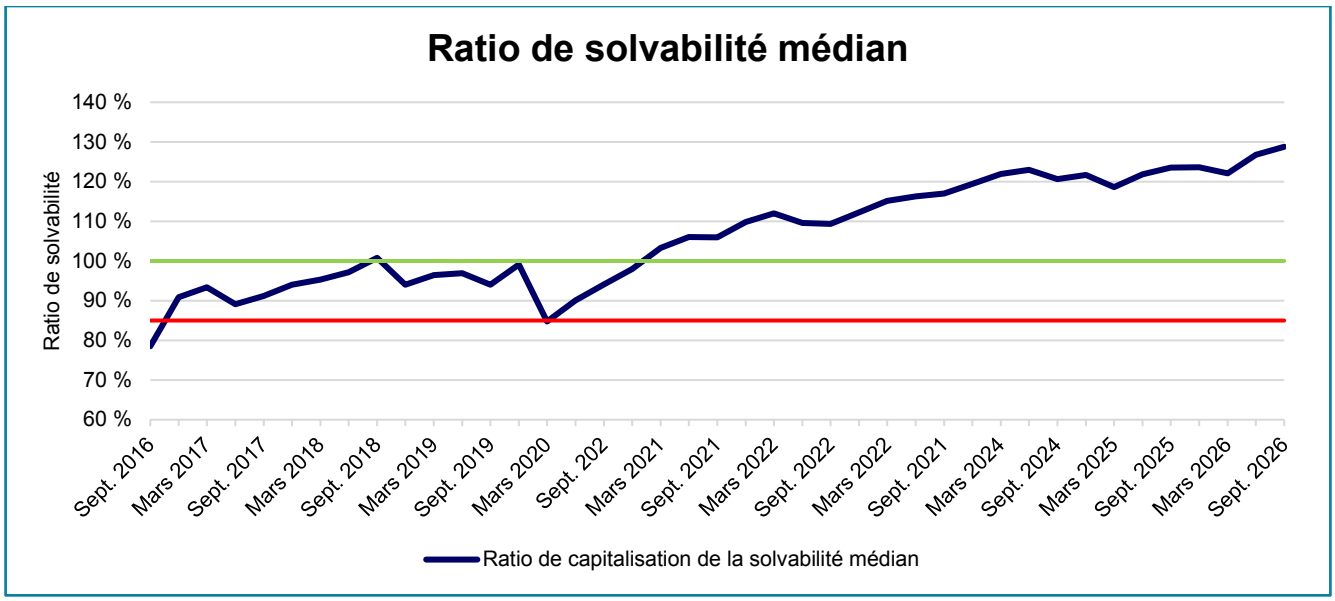
Ratio de solvabilité médian
Ratio de solvabilité
140 %
130 %
120 %
110 %
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
Sept. 2016
Mars 2017
Sept. 2017
Mars 2018
Sept. 2018
Mars 2019
Sept. 2019
Mars 2020
Sept. 202
Mars 2021
Sept. 2021
Mars 2022
Sept. 2022
Mars 2022
Sept. 2021
Mars 2024
Sept. 2024
Mars 2025
Sept. 2025
Mars 2026
Sept. 2026
Ratio de capitalisation de la solvabilité médian

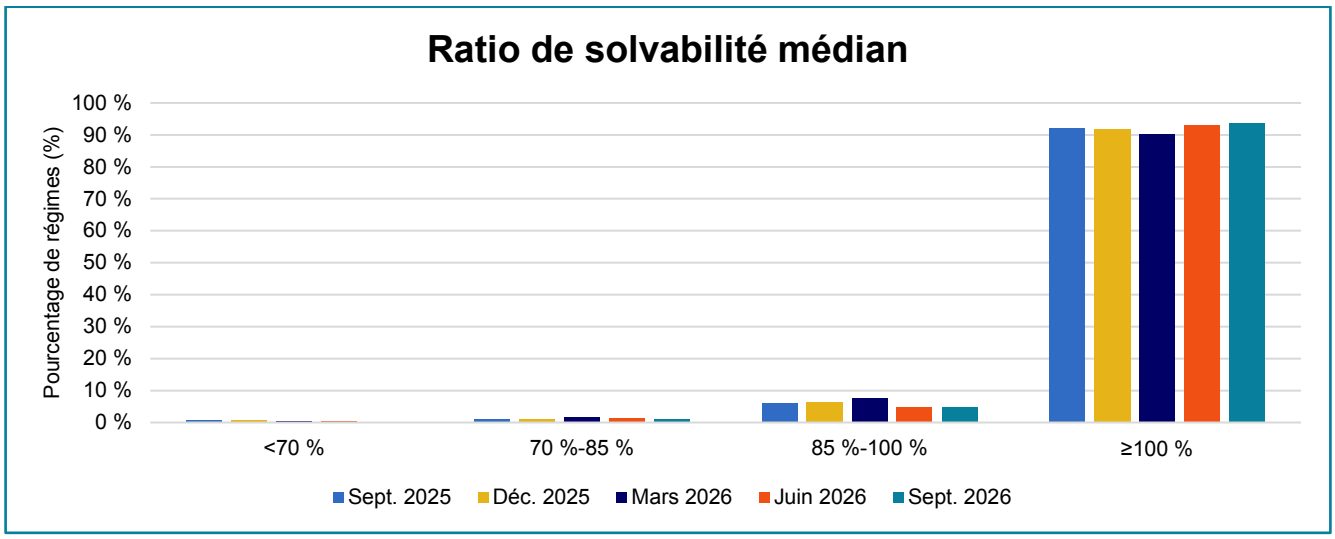
Ratio de solvabilité médian
Pourcentage de régimes (%)
100 %
90 %
80 %
70 %
60 %
50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %
<70 %
70 %-85 %
85 %-100 %
≥100 %
Sept. 2025
Déc. 2025
Mars 2026
Juin 2026
Sept. 2026

Méthodes et hypothèses

1. Les résultats fournis dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2026 à partir des hypothèses suivantes :

    - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations.

    - Les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.

    - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, comme l'indiquait le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets, après dépenses.

    - Les passifs projetés ont été calculés en fonction des Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et des conseils sur l'achat de rentes de l'ICA applicables à la date des projections.

2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du dernier sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé. L'estimation sur les rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par une charge trimestrielle de 25 points de base.

    Le tableau ci-dessous résume les répartitions moyennes d'actifs des régimes inscrites au SRP, par principale catégorie d'actifs, selon le SRP le plus récent déposé :

Trésorerie et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe	Secteur immobilier	Autres
4,8 %	16,9 %	17,5 %	53,4 %	5,9 %	1,5 %

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE Canada	Indice obligataire à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T3 de 2026	0,6 %	1,6 %	1,9 %	-3,0 %	-6,3 %	-6,8 %
T2 de 2026	0,6 %	7,0 %	15,6 %	2,0 %	3,4 %	8,9 %
T1 de 2026	0,5 %	3,9 %	-1,8 %	0,2 %	-0,0 %	2,9 %
T4 de 2025	0,6 %	6,3 %	1,6 %	-0,3 %	-1,4 %	-2,9 %

Autorité ontarienne de réglementation des services financiers de l'Ontario

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6

Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1-800-668-0128
Courriel : contactcentre@fsrao.ca

fsrao.ca/fr

ARSF
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

Ontario